

# Don Giorgio-Idamo Scatena

chanoine régulier de Latran,

Postulateur Général de la Confédération des CCRR de Saint-Augustin  
(1900-1974)

---

Trois semaines après les lumineuses journées du VIII<sup>e</sup> Congrès canonial de Champittet-Lausanne, une bien triste nouvelle nous arrivait: Don Idamo Scatena, Postulateur des Causes de l'Ordre canonial, à peine rentré d'un voyage auprès de sa famille aux États-Unis, était décédé, le 17 juillet, dans une clinique romaine.

Ce cher confrère, né à Pieve San Paolo, près de Lucques, en Toscane, le 23 avril 1900, entré à l'âge de quinze ans, au noviciat des chanoines réguliers de Latran, en la communauté de St-Pierre-aux-Liens, à Rome. A la fin de la première guerre mondiale, il faisait sa première profession religieuse et, le 8 août 1926, il était ordonné prêtre.

Après de brillantes études couronnées par un double doctorat en philosophie et en théologie, le jeune prêtre fut chargé de la formation spirituelle et intellectuelle des futurs chanoines de sa Congrégation. Il s'acquitta de cette tâche avec compétence et fermeté.

Le 7 décembre 1938, sa Congrégation de Latran le désignait comme Postulateur Général. C'est dans cette charge, trop souvent considérée comme honorifique, qu'il va donner le meilleur de ses forces.

Je rencontrais pour la première fois Don Scatena, un matin de novembre 1947, alors que j'arrivais à Rome, avec le chanoine Georges Delavy, pour y commencer une année scolaire. Le Père Postulateur était Prieur de la communauté de Ste-Agnès, sur la via Nomentana, au milieu de laquelle nous allions passer de riches et inoubliables années. L'accueil de celui qui devenait notre supérieur fut des plus chaleureux. Avec le regretté Don Giovanni Puppo, il veillait avec une touchante délicatesse à nous acclimater progressivement au régime romain, assez différent du nôtre. Dans les moments de détente communautaire, le Père Prieur parlait de «ses causes» avec un enthousiasme débordant. Il avait des conversations téléphoniques interminables et très animées, que l'on entendait dans toute la maison, avec «son cher avocat» de la Congrégation des Rites, le Dr Carlo Snider...

De prime abord, une telle attitude «ne faisait pas très sérieux» pour les bons Suisses que nous étions, habitués à moins d'exubérance. Mais au bout de quelques mois, je remarquais combien Don Scatena était un chercheur exigeant. Les causes sur lesquelles il tra-

vaillait étaient passées au crible d'une critique sévère. Certes, il croyait fermement à la sainteté des Serviteurs de Dieu dont les dossiers occupaient les parois de sa modeste cellule, mais pour chaque cas, il se disait d'abord à lui-même, puis à ses interlocuteurs, toutes les objections que l'«avocat du diable» le plus coriace ferait... ou ne ferait pas!

Lorsque le chanoine Maurice Tornay fut assassiné par les lamas tibétains, le 11 août 1949, Don Scatena s'intéressa à l'événement, tout en se montrant très nuancé et très prudent dans ses appréciations. En 1950, sortait de presse la biographie du Père Tornay, «*Matyr au Thibet*» dûe au talent de Robert Loup. Cet ouvrage fut mis entre les mains d'un prélat de la Congrégation des Rites de passage à Martigny. C'est sur les conseils de cet expert que le Chapitre du Grand-St-Bernard décida, en 1952, d'entreprendre la procédure de béatification du courageux missionnaire. Don Scatena reçut le mandat de représenter la cause devant les instances compétentes et il me chargeait, à titre de vice-postulateur, d'introduire le procès informatif diocésain.

Alors commença une longue période de fructueuse, d'amicale et de fraternelle collaboration. Il serait trop long d'évoquer ici les nombreux souvenirs qui me viennent à la mémoire, lors de travaux faits en commun, à Ecône et à Martigny, lors de rencontres en Suisse et à Rome, ainsi que les soucis et les joies partagées dans les échanges de correspondance. J'ai sous les yeux la première lettre qu'il m'adressait, datée du 22 septembre 1952, dans laquelle il écrivait: «*C'est avec une grande joie que j'ai accepté cette nomination (comme Postulateur de la cause du chanoine Tornay) mais aussi avec un peu d'appréhension en raison des difficultés d'ordre procédural qui se sont immédiatement présentées à mon esprit.*» Cette simple phrase nous révèle l'attachante personnalité de Don Scatena: sa joie spontanée et communicative de travailler à une œuvre qu'il savait utile à l'Eglise, mais aussi la lucidité de son esprit critique face aux obstacles qu'il entrevoyait.

Le Père Postulateur connut des moments très heureux dans la procédure engagée pour la glorification du chanoine Tornay. Il savait que chaque «pas en avant» était le résultat d'un travail acharné et persévérant. Lorsqu'une étape était franchie, il en éprouvait une joie toute simple et quasi enfantine. Ainsi, il se réjouit de la clôture du Procès informatif diocésain, célébrée dans la cathédrale de Sion, le 31 mars 1963, au milieu d'un peuple en fête: il se réjouit du Décret d'approbation des écrits promulgué le 15 décembre 1964; enfin sa joie fut comblée, lorsqu'en juin 1970, après de longs mois de pénible labeur, il put achever l'impression du «*Summarium*».

Don Scatena était Postulateur de dix causes, dont six étrangères à l'Ordre canonial. Dans sa longue carrière, qui a duré 36 ans, il n'a

pas connu de résultats spectaculaires: il n'a conduit aucun Serviteur de Dieu à la béatification... D'aucuns lui ont reproché ce prétendu manque d'efficacité. A ces objecteurs un peu naïfs on peut répondre qu'il est extrêmement rare qu'une même personne puisse commencer une cause et la conduire à son achèvement. Le Postulateur récolte ce qui a été semé. Or, le cher Don Scatena nous disait avec humour que le seul document d'archive qu'il avait reçu lors de sa nomination était «il sigillo» (le sceau)! Le nouveau Postulateur dut ainsi partir à zéro... et faire œuvre de pionnier.

Nous garderons de Don Giorgio Idamo Scatena le souvenir d'un religieux de grande classe, humble et exigeant, qui mit toutes ses forces et tout son savoir au service de l'Eglise, de sa chère Congrégation de Latran et de l'Ordre canonial. Nous le porterons dans notre prière avec l'abbé Dépommier, Promoteur de la foi et le chanoine Schnyder, Juge délégué pour le Procès informatif, entrés eux aussi dans la maison du Père.

Avec le chanoine Maurice Tornay qu'ils ont aimé et admiré, puissent-ils nous aider à marcher courageusement sur le chemin de la sainteté!

*Charles Giroud, c.r.  
vice-postulateur*

*PS.* Pour succéder au regretté Don Idamo Scatena, comme Postulateur de la cause du Père Tornay, Mgr Lovey, Prévôt du Grd-St-Bernard, a nommé Monsieur l'abbé Michel De Lattre, en date du 18 septembre 1974. Nous en reparlerons dans le prochain No de la revue.

---

**Amis lecteurs,**

**Ne jetez pas vos timbres oblitérés, mais découpés avec petite bordure veuillez nous les adresser en faveur de la Mission qui vous en remercie d'avance.**

**Réservez-nous aussi tous vos objets en or ou argent en faveur de la Mission; ils vous seront ainsi plus utiles que laissés dans un tiroir.**